



**FICHE D'ADHÉSION
ÉCOLE DE CIRQUE MYCÉLIUM
Année Scolaire 2022/2023**

(Écrire en majuscules et rayer des mentions inutiles)

Ville :

Narbonne

Béziers

Prénom Enfant :

Nom Enfant :

Ancien Adhérent :

Oui

Non

Date de naissance :

/ /

N° Sécurité Sociale :

Nom du père :

Nom de la mère :

Adresse :

Commune et CP :

Téléphone père :

/ / / /

Téléphone mère : / / / /

Téléphone d'urgence :

/ / / /

Courriel :

@

Je soussigné(e) M / Mme :

parent ou responsable légal de l'enfant :

déclare l'autoriser à adhérer à l'association Mycélium.

Adhésion valable du 1er juillet 2022 au 31 août 2023 : individuelle 15 € / foyer 20 €.

Autorisation de reproduction de photographies prises lors des ateliers Cirque (ces images ne pourront être utilisées que dans le cadre d'un travail de communication sur les activités de l'association Mycélium) :

Oui

Non

Je reconnais aussi avoir pris connaissance du Projet Pédagogique de l'École de Cirque Mycélium (disponible sur notre site internet ou dans les classeurs des encadrants).

Fait à :

Signature :

Le :

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion de vos enfants. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de vous adresser au secrétariat de l'association.



INDICATIONS MÉDICALES DE L'ÉLÈVE
(rayer les mentions inutiles)

Allergies : oui non Si oui lesquelles :

Asthme : oui non

Diabète : oui non

Épilepsie : oui non

Autres pathologies :

Antécédents médicaux :

Recommandations utiles :

DÉCHARGE PARENTALE

* Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables de l'Association Mycélium à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

AUTORISATION PARENTALE

Autorise mon enfant à rentrer seul après les cours de l'école de Cirque : Oui Non

Noms et Prénoms des personnes autorisées à venir chercher mon enfant après les cours :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de permettre le bon déroulement des séances de l'école de Cirque, nous vous demandons de bien vouloir :

- * Amener et venir chercher vos enfants aux heures des séances,
- * Sauf exception et/ou autorisation, ne pas assister et/ou intervenir pendant les séances de vos enfants.
- * **Prévoir des chaussons de gymnastique**, et une tenue adaptée pour la pratique des activités physiques.

Autres informations

- * 1 à 2 séances d'essai gratuites sont possibles afin de vous permettre de faire le bon choix.
- * Il est exceptionnellement possible de rattraper une absence sur les autres créneaux de l'école de Cirque.
- * Le règlement des activités se réalise à l'inscription, avec la possibilité de déposer jusqu'à 4 chèques.
- * Nous ne remboursons qu'en cas d'arrêt pour force majeure, par tranche de trimestre non réalisé.
- * - 10% sont accordés sur l'activité du second inscrit d'un même foyer.
- * - 50 % sont accordés sur la seconde activité d'une même personne (remises non cumulables).
- * Nous acceptons les Coupons Sports et les Chèques Vacances (pas de remboursement).
- * Nous restons à votre entière disposition pour répondre à tous vos questionnements.

Date et signature du représentant légal :